



Sommaire

Brèves p.2

Focus p.3

Chiffres clés p.4

Actualités SAGALINK p.4

Edito

Depuis 2008 et la crise financière mondiale, l'IASB réfléchit à la refonte de sa norme comptable internationale sur les instruments financiers : la norme IAS 39.

Cette dernière a été ouvertement critiquée depuis la crise pour son obsolescence, notamment sur le sujet des critères d'évaluation et de classification des actifs et des passifs financiers à la juste valeur ainsi que sur ses règles empêchant toute anticipation des événements de marché en matière de dépréciation.

Cette refonte a aujourd'hui pris forme sous le nom de norme IFRS 9.

Cette évolution normative est censée venir en réponse à la crise et aux problématiques qui y sont liées. Elle s'accompagne donc d'objectifs bien définis en matière de juste valeur, de transparence, de volatilité, d'anticipation mais aussi de simplification.

Nous développerons au sein de cette newsletter un focus sur la norme IFRS 9, mais également quelques chiffres clés du monde institutionnel.

Tout comme pour les précédentes éditions, nous souhaitons vous proposer un format qui se veut interactif ; nous attendons donc vos retours, remarques, critiques (et encouragements aussi...) afin de rendre votre lecture des prochains exemplaires encore plus vivante et enrichissante.

Bonne lecture à vous ...

Thierry Decourrière, Associé

CONTACTS

Thierry Decourrière, Associé
Thierry.Decourriere@sagalink-consulting.com

Jennifer Matricardi,
Consultante Senior expérimentée
Jennifer.matricardi@sagalink-consulting.com

SAGALINK Consulting
5 rue de Liège
75009 Paris
01 49 96 54 43

**SAGA
LINK** 
consulting

PRIIPs : Les propositions de la Commission européenne trompeuses ?

La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen a rejeté des propositions, qu'elle a qualifiée de "trompeuses" et viciées, visant à assurer une meilleure protection aux consommateurs qui achètent des produits financiers jumelés, et a voté à l'unanimité pour les renvoyer à la Commission européenne pour révision.

Les députés européens ont soutenu par 55 voix en faveur, aucune contre et trois abstentions, une résolution qui appelle à des modifications de la législation portant sur des "produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs)

Source : [L'AGEFI](#)

L'accélérateur fintech de BNP Paribas lance ses premiers projets

En moins de quatre mois, plus de 50% des start-up accompagnées ont déjà signé des contrats avec la banque de la rue d'Antin

Certains développements pourraient faire l'objet dans les 6 prochains mois d'une mise en production pour enrichir l'offre de la banque. C'est notamment le cas pour KYC3, un spécialiste du Big data.

La start-up, qui a collaboré avec la gestion de fortune de BNP Paribas, devrait dans un premier temps lancer un projet pilote (MVP) d'application réalisant une « empreinte digitale » des clients de banque privée, afin d'améliorer la sécurité de leur « patrimoine numérique ». La solution d'authentification de Logmote développée pour la banque de détail pourrait aussi être mise en production.

Source : [L'AGEFI](#)

Crédit Agricole Assurances et Amundi s'associent en retraite collective

Le bancassureur Crédit Agricole Assurances et le gestionnaire d'actifs Amundi ont décidé, ce 30 juin, d'unir leurs forces en matière de protection sociale.

« En combinant les expertises de Crédit Agricole Assurances et d'Amundi, le groupe Crédit Agricole souhaite apporter une offre globale à forte valeur ajoutée aux entreprises et à leurs salariés en matière de retraite, d'épargne salariale et de protection sociale », explique Yves Perrier, directeur général adjoint du Crédit Agricole en charge du pôle épargne, assurances et immobilier.

« Nous allons réunir les équipes commerciales des deux entités, afin d'apporter un service de qualité sur la gestion des dispositifs d'épargne et de retraite en entreprise », précise celui qui est également directeur général d'Amundi

Source : [Argus de l'assurance](#)

Le paiement sans contact est plus sûr que le retrait

Le nombre de fraudes sur les paiements par carte a diminué pour la deuxième année consécutive.

La fraude sur les transactions transfrontalières augmente en revanche de manière significative et représente 300 millions d'euros, gonflant le taux de fraude à 0,372%

Source : [L'AGEFI](#)



IFRS 9 – Au 1^{er} Janvier 2018

L'IASB a publié la norme IFRS 9 sur les instruments financiers le 24 juillet 2014 afin de remplacer la norme IAS 39 à effet du 1er janvier 2018.

La norme IFRS 9 s'appliquera pour toutes les entités (banques, assurances, industries...) et à tous les instruments financiers.

Cette norme se décline en 3 phases :

Phase 1 – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers

Phase 2 – Méthodologie de dépréciation

Phase 3 – Comptabilité de couverture (hors macro-couverture).

Pour la phase 3, la norme laisse le choix aux entités d'appliquer les dispositions de la comptabilité de couverture ou de garder celles utilisées dans l'IAS 39. En effet, l'IASB n'a pas fini son projet de comptabilité pour la macro-couverture.

La première application d'IFRS 9 constituera un véritable « big bang » comptable pour les institutions financières (comparable à l'entrée en vigueur des IFRS en 2005) car elles devront revoir le mode de classement et d'évaluation comptable de l'ensemble de leurs actifs financiers et faire évoluer leurs systèmes d'information afin d'être en mesure de calculer les dépréciations selon la nouvelle approche basée sur les pertes de crédit attendues.

Les enjeux économiques ?

Afin d'ajuster l'ampleur du projet aux effets potentiels induits, les établissements se sont lancés dans des exercices de simulation intensifs. Tout en respectant les jalons fixés par le régulateur, l'objet est de définir au mieux les périmètres et les méthodes à mettre en

place, ainsi que l'impact associé en termes de provisionnement. Les coûts de mise en œuvre devront couvrir les nouveaux processus et contrôles associés, les modèles de dépréciation du risque à revoir ainsi que les données de base à collecter ; sans oublier les ressources et compétences nécessaires sur toute la durée de vie du projet estimée à 3 ans en moyenne (période transitoire comprise).

Les enjeux systèmes et données ?

La question de la donnée, de son exhaustivité, de sa qualité, de son historique, de son délai de production et d'analyse est un enjeu majeur. Toutes les données requises ne sont pas disponibles de manière systématique dans les systèmes (i. e. échéanciers, taux d'intérêt effectif, notation à l'origine et à date de reporting...).

Les enjeux métier/business model ?

La norme engendrera directement ou indirectement des évolutions au sein du business model de chaque établissement, notamment par rapport à son impact sur les provisions, les besoins en fonds propres et in fine sur l'allocation des portefeuilles. Les simulations en cours doivent éclairer les établissements sur ces impacts par métier et ainsi permettre d'identifier les zones de forces et de faiblesses de leur allocation de portefeuilles avant toute évolution le cas échéant.



Chiffres clés

Présentation de l'évolution du marché européen de la gestion d'actifs avec les sociétés de gestion françaises les plus dynamiques

En 2015, le marché européen de la gestion d'actifs a continué à battre tous les records avec une collecte de 725 milliards d'euros, en hausse de 11% par rapport à 2014, avec notamment une performance mémorable sur les actions (meilleures ventes depuis 2000) et un retournement des produits monétaires (+ 77 milliards d'euros).

Dans ce contexte, les sociétés de gestions françaises ont globalement renoué avec une collecte positive, bénéficiant notamment du retour en grâce des produits monétaires (AXA IM, Amundi, CPR AM, Candriam ont enregistré des collectes records en 2015). Parmi ces acteurs et ceux de taille moyenne, la dynamique commerciale est surtout portée par l'international. C'est par exemple le cas de Comgest ou de DNCA : si la collecte globale du nouvel affilié de NGAM est moins élevée qu'en 2014, la part des encours gérés pour le compte de clients étrangers est, elle, en constance progression.

L'analyse annuelle montre que les champions français ont su réagir à un contexte macroéconomique atypique et trouver les parades au sein d'un environnement domestique délicat, notamment par un positionnement explicite sur les marchés régionaux et un renouvellement des talents (notamment marketing/commercial) et enfin par une refonte de leurs processus opérationnels.

Par ordre d'importance, les projets menés par les sociétés de gestion en 2015 ont porté sur :

- L'optimisation des processus
- Le développement à l'international
- Le digital
- Le marketing
- La réorganisation
- Le service clients
- Le règlementaire
- La croissance externe



Actualité SAGALINK Consulting

Nos dernières publications

- [SAGALINK Consulting accompagne ses clients à Hong Kong](#)
- [Les principales nouveautés de la 4^{ème} directive Anti-Blanchiment pour les Asset managers](#)

Evènements du semestre écoulé

- **Pot Digital** : Présentation de Fintechs autour des métiers de l'asset management

Evènements à venir

- **Big Data & Finance 2016**, organisé par l'AGEFI le 17 novembre 2016
- Les rencontres ISR et Performance – 2^e édition, organisé par Option Finance le 13 décembre 2016
- Evènement Client à venir : thème et date en cours d'étude.

SAGALINK Consulting
5 rue de Liège
75009 Paris
01 49 96 54 43

